



Association des Bibliothécaires de Côte d'Ivoire

Rapport annuel d'activités 2018



SOMMAIRE

I- INTRODUCTION	2	
II-MOT DU PRÉSIDENT	3	
III-NOTRE HISTOIRE, NOTRE ÉVOLUTION	5	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de l'ONG AIP 2. Vingt (20) ans au service de l'humanitaire 3. Nos partenaires en 2018 4. Quelques temps forts de l'année 2018
IV- BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2018	10	<ol style="list-style-type: none"> 1. Santé communautaire 2. Santé curative 3. Appui et animation pour la promotion du développement rural
V-SOURCES DE FINANCEMENT	26	
VI-DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES	27	
VII-LEÇONS APPRISES	28	
VIII-RECOMMANDATIONS	29	
IX-REMERCIEMENTS	30	
X-ANNEXES	31	

*Recu le 12/02/19
P. Le DR, le CMS*



I- INTRODUCTION

Ce rapport dresse un bilan des activités effectuées par l'ONG AIP au cours de l'année 2018. Il témoigne du dynamisme de l'ONG AIP et présente donc les faits saillants de l'année 2018, les activités organisées, les résultats atteints, les difficultés rencontrées et les propositions de solution.

En lisant donc ce rapport, il importe de garder à l'esprit l'incalculable bénéfice social des activités de l'ONG AIP contribuant au développement et à l'amélioration des conditions de vie des familles les plus défavorisées en milieu rural et des quartiers péri urbains, à la promotion et à l'autonomisation économique des femmes. Plusieurs activités de l'ONG AIP ont favorisé le changement de comportement, d'attitude, et de langage chez les bénéficiaires qui participent à nos activités.

Il faut rappeler que l'ONG AIP s'est assignée comme mission de venir en aide aux communautés rurales et périurbaines en leur apportant les éléments nécessaires à leur développement à partir de diagnostics participatifs qui débouchent sur l'analyse des besoins réels des communautés et l'identification des populations bénéficiaires. Pour ce faire l'ONG AIP développe quatre programmes qui sont la **santé communautaire** incluant la formation sanitaire urbaine de Kotiakoffikro, la **lutte contre le VIH/SIDA**, l'**animation et appui au développement des populations rurales** et le **programme de protection des droits de la femme et des enfants** incluant la cohésion sociale.

Le rapport s'articule autour des programmes exécutés en 2018. Toutefois le présent rapport fait un point d'honneur sur la commémoration des 20 ans de l'organisation et présente l'ONG AIP en première partie et en seconde partie les résultats atteints dans les différents programmes à travers les projets menés dans chaque programme. Le rapport fait ressortir les difficultés rencontrées, les leçons apprises et les recommandations.



II-MOT DU PRÉSIDENT

Discrètement mais non sans fierté, l'**Association Ivoirienne pour le Progrès** a fêté ses 20 ans d'existence. Vingt ans d'activités, de projets, d'actions de sensibilisation au service des femmes, des enfants, des jeunes et des communautés les plus vulnérables. Des étapes et des équipes successives pour un seul et même but, avec toujours en ligne de mire la volonté d'agir inextricablement sur les conditions de vie économique, sanitaire et social des populations vulnérables. Nous tenons pour cela à remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires.

L'année 2018 fut une année marquée par l'**engagement** et par la **confiance**. L'engagement au service des habitants les plus vulnérables. L'association a poursuivi sa démarche de proximité afin d'apporter écoute, information et accompagnement aux populations en vue d'améliorer les conditions de vie. **La confiance** en notre capacité à relever de nouveaux défis. L'année 2018 a été l'occasion de mettre en perspective les actions de l'organisation et de relever des défis liés à l'extension de l'organisation dans les régions sanitaires du Worodougou-Béré, de N'Zi-Iffou-Moronou. L'un des défis a consisté à l'installation de l'Association Ivoirienne pour le Progrès dans la région sanitaire du Worodougou-Béré et a marqué un tournant dans cette aventure. Un autre défi a été de reprendre les actions de lutte contre le VIH/Sida dans la région sanitaire de N'Zi-Iffou-Moronou. Cette année 2018 a été également marqué par l'entame de la procédure administrative pour l'ouverture d'un bureau local à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. A ce jour, nous sommes en attente de l'agrément des autorités du Burkina Faso pour permettre à l'ONG AIP d'exercer librement.

En 2019, nous resterons très engagés et confiants. Nous assurerons le maintien de nos activités fondamentales auprès des populations. Nous poursuivrons avec détermination et sens du devoir, nos actions auprès des habitants de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et nos engagements auprès de nos partenaires.

Plus que jamais, nous valoriserons et ferons souligner les raisons de notre existence et de notre ouvrage, incontournable pour la cause qu'il porte et par le nombre de personnes bénéficiaires.

Enfin, je souhaite formuler aux employés et bénévoles de l'Association, ma profonde reconnaissance du fait qu'ils représentent la force vive apte à produire les changements souhaités et à contribuer au succès de notre organisation. Nous vous devons nos réalisations, nos pratiques de travail et le chemin parcouru.

Tout compte fait, malgré le manque de ressources financières satisfaisantes, et vu le changement qui s'opère dans la vie de nos bénéficiaires, le bien-être que leur procure nos activités et le développement de leur plein potentiel sont des éléments de motivation permettant à l'ONG AIP de continuer ses activités et services. Une grande partie de nos accomplissements et réussites réside dans cette réalité humaine ignorée par les statistiques et la prévention qui est plus difficilement chiffrable.

KOUASSI Kra Eugène
Président de Direction



III-NOTRE HISTOIRE, NOTRE ÉVOLUTION

1. PRÉSENTATION DE L'ONG AIP

Créée depuis 1998, l'ASSOCIATION IVOIRIENNE POUR LE PROGRES (AIP) est une ONG travaillant pour trouver des solutions durables à la pauvreté, à travers la participation au développement et à l'amélioration des conditions de vie économiques et sanitaires des familles les plus défavorisées en milieu rural et des bas quartiers humains, à l'insertion et la participation des jeunes et des femmes dans le tissu social et économique par des actions concrètes. L'ONG AIP fait également la promotion des droits de l'homme en général et particulièrement ceux de la femme et des enfants et collabore avec tous les organismes d'assistance sociale ou de développement économique, qu'ils soient privés ou publics, nationaux ou internationaux.

1.1 Domaine d'intervention

L'ONG AIP dans le cadre de son action sociale et humanitaire, intervient dans 5 domaines spécifiques.

1	Santé (préventives, curatives, communautaire)	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Promotion des pratiques familiales essentielles ⊙ Promotion de l'AME (Allaitement Maternel Exclusif) ⊙ Appui aux soins de santé primaires ⊙ Réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires ⊙ Communication pour le changement des normes sociales sanitaires ⊙ Appui aux COGES
2	VIH/Sida	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Prévention ⊙ Sensibilisation ⊙ Prise en charge ⊙ Appui nutritionnel ⊙ CDV (Conseils Dépistage Volontaires) ⊙ OEV (Orphelin Enfant Vulnérable)
3	Développement local/communautaire	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Améliorer la vie des agriculteurs et ouvriers agricoles, qui vivent en situation de pauvreté et de vulnérabilité ⊙ Appui aux initiatives locales ⊙ Microcrédits ⊙ Encadrements coopératifs ⊙ Suivi budgétaires
4	Protection des droits de l'enfant et de la femme	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Sensibilisation ⊙ Formation ⊙ Promotion ⊙ Promotion du Genre ⊙ Lutter contre les VBG
5	Démocratie et éducation à la paix	<ul style="list-style-type: none"> ⊙ Sensibilisation ⊙ Formation ⊙ Lutter contre les ALPC (Armes Légères et de Petits Calibres)

1.2 Stratégie et Principes d'intervention

La stratégie utilisée est le renforcement des capacités et l'appui – conseil.

L'ONG AIP applique les principes et les stratégies d'intervention suivants :

a) *Intervention à la demande des populations cibles*

L'ONG AIP n'intervient que sur la base des besoins exprimés par une population cible.

L'appréciation des demandes exprimées prend en compte trois critères essentiels :

- ♣ Volonté du groupe cible de s'organiser et d'agir afin de résoudre les problèmes qu'il vit;
- ♣ L'engagement de cette population à participer pleinement aux actions envisagées
- ♣ Les initiatives locales déjà amorcées ou planifiées face aux problèmes ressentis.

b) *transfert de savoir-faire à travers un appui / conseil adapté*

L'ONG AIP accompagne les populations cibles dans un processus d'auto promotion à travers des actions d'animation et de formation.

c) *Responsabilisation pleine et entière des populations cibles*

L'ONG AIP cherche (à travers ses actions) à conférer aux communautés de base, un réel pouvoir de décision à tous les stades des opérations de développement entreprises dans leurs terroirs (y compris dans la gestion financière).

d) *Émergence d'opérateurs locaux à même de pérenniser les interventions*

L'ONG AIP évite de se substituer à des opérateurs locaux et encourage leur émergence de façon à améliorer la structuration du milieu dans lequel elle intervient.

e) *Approche participative dans la conduite de ses programmes.*

Cette démarche sous-entend une participation pleine et entière des populations cibles à toutes les phases des opérations de développement entreprises par l'ONG AIP.

2. VINGT (20) ANS AU SERVICE DE L'HUMANITAIRE

Il y a vingt (20) ans, le 1er Août 1998 était créé une Organisation Non Gouvernementale, **l'Association Ivoirienne pour le Progrès**. Elle s'est vue confier la mission principale de travailler activement au bien-être social et humanitaire des populations vulnérables.

Elle a été créée par la volonté de personnes qui avaient une vision, un rêve celui de créer un environnement propice au développement par l'entraide des populations les plus vulnérables.

Ces 20 ans constituent une courte période comparé à la durée de vie de certaines institutions. Mais cette période relativement courte est émaillée d'échec, de difficultés mais aussi de beaucoup de succès. Ces acquis incitent à la célébration, à la réflexion et aussi à la poursuite résolue de nos efforts pour l'avenir.

Selon la sagesse africaine, « *pour tisser une nouvelle natte, il faut s'asseoir sur l'ancienne* » ; autrement dit, pour mieux se projeter vers l'avenir, il faut considérer et examiner ce qui a déjà été accompli. Animés de valeurs telles le respect, le professionnalisme,

le travail d'équipe, le service et l'intégrité, nos actions durant ces 20 ans sont restées fidèles à notre vision qui est de lutter contre la pauvreté, la maladie et les inégalités. C'est dans cette optique que nos initiatives s'inscrivent dans le domaine de la santé (préventive, curative et communautaire), la lutte contre le VIH-Sida l'animation et l'appui au développement des communautés rurales, la protection des droits de l'enfant et de la femme, le domaine de la démocratie et l'éducation à la paix. Tout ceci se résume en deux axes principaux : santé/VIH-Sida et développement communautaire.

Ces 20 ans d'activité émaillés de difficultés, de défis, mais aussi de succès n'ont pas été parcourus en solo. Cette vision n'aurait été réalisée sans la contribution remarquable de nos différents partenaires. Et nous ne cesserons de manifester notre profonde gratitude à l'endroit de toutes ces organisations qui nous apportent un appui financier et technique pour l'atteinte des résultats efficaces au profit des populations.

Par ailleurs, nous avons marqué la célébration des 20 ans de l'ONG AIP par une série d'activités qui s'est déroulée en trois étapes du 20 au 22 décembre 2018.



La première était **la revue annuelle des activités de l'ONG AIP**. Au cours de cette revue, une rétrospection des activités a été effectuée afin de définir les actions importantes pour l'avenir.



PRESENTATION DES ACTIVITES
ET TRAVAUX EN ATELIER



La seconde étape a consisté à **l'organisation d'un tournoi de maracana** qui a rassemblé un certain nombre d'ONG nationales présentes à Bouaké en vue de célébrer la fraternité et la collaboration. Les ONG présentes étaient JEKAWELLI, ONG AKWABA et CENTRE SAS.



PHOTO DE FAMILLE AVEC L'ENSEMBLE DES EQUIPES



COUP D'ENVOI DONNÉ PAR LE PRESIDENT DE DIRECTION

La troisième étape des festivités était la tenue d'un diner Gala à l'esplanade de la piscine de la RAN Hôtel de Bouaké. Plusieurs de nos partenaires, les anciens membres et



DEROULEMENT DU DINER ET
LA COUPURE DU GATEAU

tous les employés de l'association, les directeurs régionaux des ministères de la Santé et de l'Hygiène Publique, de la Famille de la Femme et de la Protection de l'Enfant, du Plan et du Développement étaient présents. Une

allocution, une présentation de l'histoire de l'ONG AIP et des prestations d'artistes chanteurs et humoristes ont émaillé ce diner gala.

3. NOS PARTENAIRES EN 2018

	<p>Toutes les actions de l'ONG AIP contribuent à la mise en œuvre du plan national de développement 2016-2020 défini par l'Etat de Côte d'Ivoire.</p>
	<p>Le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a été le partenaire privilégié de l'ONG AIP au cours de l'année 2018.</p>
	<p>A travers le Fonds National de Lutte contre le Sida (FNLS), l'ONG AIP a mis en œuvre un projet de lutte contre le VIH dans la région sanitaire du N'Zi-Iffou-Moronou.</p>
	<p>A travers le financement du Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le VIH/Sida dont Save the Children est le bénéficiaire principal l'ONG AIP a mis en œuvre le projet de mise à échelle des interventions de lutte contre le paludisme dans les régions sanitaires de Gbêkè, de Hambol et de Worodougou-Béré.</p>
	<p>Avec l'appui de l'ONG AIP a mis en œuvre le projet REACT en Côte d'Ivoire et au Burkina-Faso</p>
	<p>L'ONG AIP a appuyé au cours de l'année 2018 la mise en place d'une fédération des associations de gestion locale pour la gestion des micros réseaux.</p>

4. QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018

- Extension de l'ONG AIP dans le Worodougou - Béré
- Signature de la convention avec le Fond National de Lutte contre le Sida (FNLS)
- Célébration des 20 ans d'existence de l'ONG AIP
- L'ONG AIP a été distingué 3^{ème} meilleure organisation nationale de Développement
- Visite du directeur zonal de Save the Children à Bouaké
- Accueil d'une volontaire de solidarité international

IV- BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE 2018

1. SANTÉ COMMUNAUTAIRE

ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
CIBLE3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
PND : Accélérer le développement du capital humain et du bien-être social
PNDS : La morbidité et la mortalité liées aux principales maladies sont réduites d'ici 2020 de 50%
ZONE : Région sanitaire de Gbêkè, Hambol, Poro-Tclogo-Bagoué et Worodougou en Côte d'Ivoire et région sanitaire de Diébougou au Burkina Faso.

Au niveau du domaine d'intervention « santé communautaire », l'année 2018 a été marquée par une continuation du projet de *“mise à échelle des interventions de lutte contre le paludisme en Côte d'Ivoire”* et du projet *“Gestion de la résistance aux insecticides au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire : Recherche sur les stratégies de lutte anti-vectorielle”*; Et le début du projet de *« renforcement des interventions en matière de lutte contre le VIH/SIDA dans les districts sanitaires de Prikro et Dimbokro »*

Tableau 1 : Résultats du programme santé communautaires en 2018

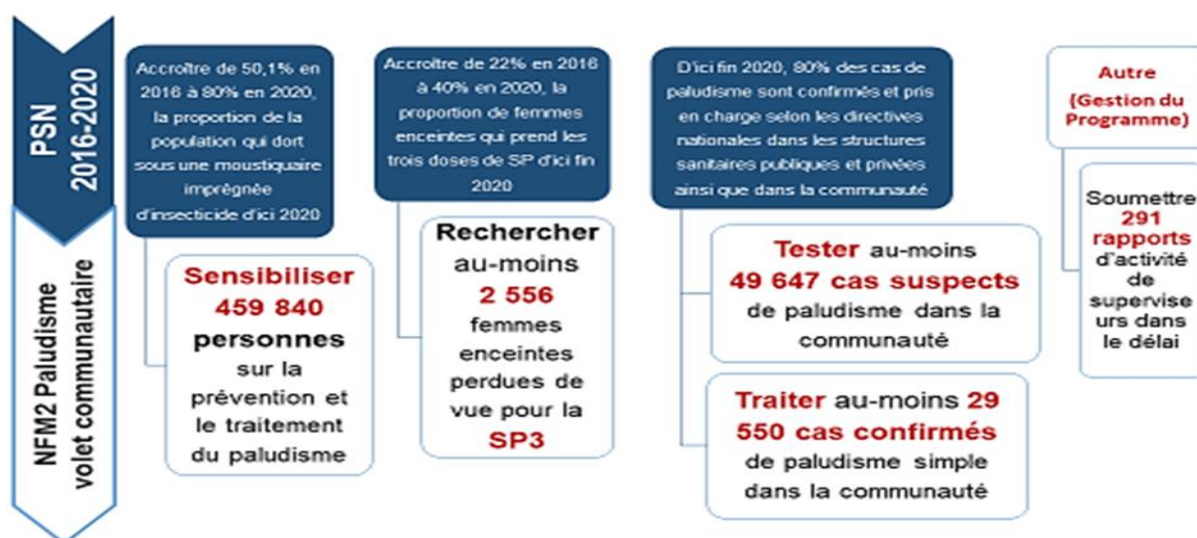
Activités planifiées	Résultats obtenus
Axe stratégique 1: IEC/CCC	
Mettre en œuvre des activités de sensibilisation de proximité: visites à domicile (VAD), causeries de groupe (CG), causeries interpersonnelles (CIP)	<ul style="list-style-type: none"> • 82 414 VAD réalisées • 27 435 CG réalisées • 5 596 CIP réalisées
Organiser la recherche des FE perdues de vue	<ul style="list-style-type: none"> • 2 941 (259 SP2 et 2 682 SP3) Femmes Enceintes perdues de vue retrouvées et référées sur 2556 vers 198 structures de santé
Tester dans la communauté les cas suspect de paludisme	45 475 cas de paludisme suspect testé dans la communauté par les ASC
Traiter dans la communauté les cas de paludisme simple	40 474 cas de paludisme simple traité dans la communauté par les ASC
Diffuser des spots et émissions sur 10 radios de proximité	8 361 (8163 spots et 198 émissions) spots et émissions ont été réalisés par les radios de proximité sur 7 800 attendus

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	
Former/recycler les 1050 ASC résidant à plus de 5 km des ESPC pour offrir le paquet intégré SBCC /iCCM dans leurs communautés	1050 ASC résidant à plus de 5 km des ESPC pour offrir le paquet intégré SBCC /iCCM dans leurs communautés
Former 198 agents de santé et 36 superviseurs de district sur l'application ComCare	90 Agents de santé (68 sages-femmes, 22 IDE) et 15 superviseurs de district ont été formés sur l'application ComCare
ACTIVITÉS DE COORDINATION	
Assurer la supervision quotidienne des ASC et la collecte des données	1050 ASC ont bénéficié d'au-moins une visite de supervision par les superviseurs sur 1050 (100%)
Assurer 2 supervisions trimestrielles des Technical Officer	2 missions de supervisions des Technical Officer ont été effectuées (100%)
Assurer la supervision trimestrielle de 36 superviseurs	36 superviseurs ont été supervisés soit une performance de 100%
Organiser des réunions semestrielles pour la coordination des activités dans la zone d'intervention de l'ONG AIP	2 réunions semestrielles de coordination ont été réalisées dans la zone d'intervention de l'ONG AIP (100%)

PROJET MENE EN 2018

“Projet de mise à échelle des interventions de lutte contre le paludisme en Côte d’Ivoire volet communautaire, NFM2”

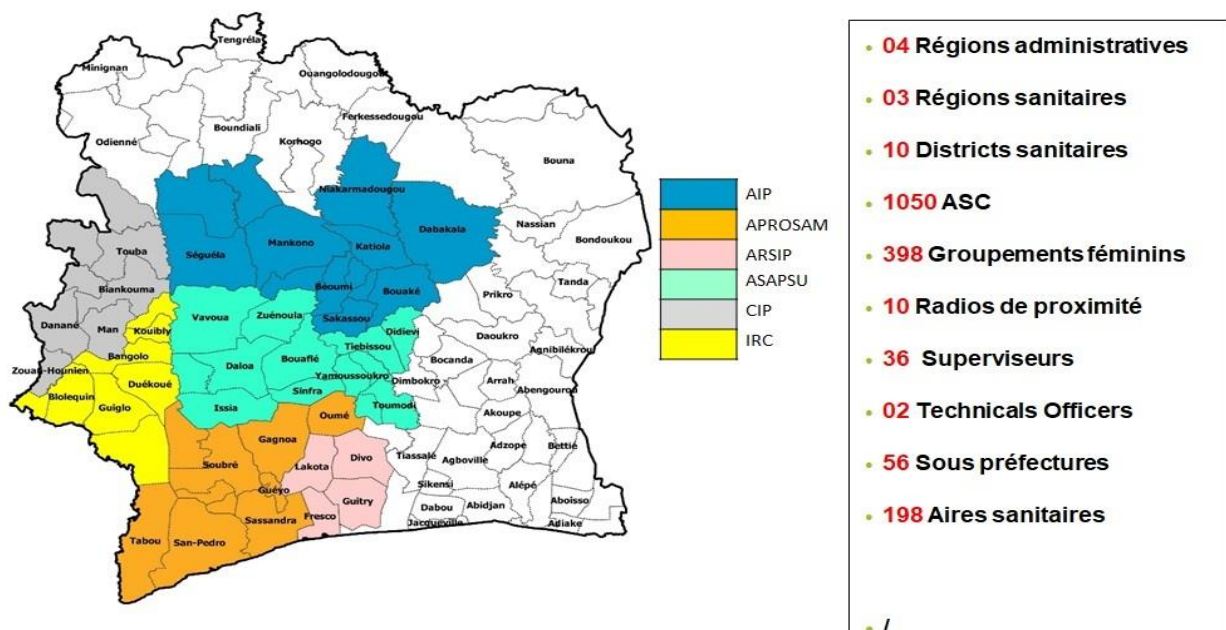
Objectifs et cibles du projet en 2018



Le Fonds mondial a approuvé la demande de continuation de programme soumise pour la mise en œuvre de la subvention paludisme pour la période 2018-2020. Cette décision autorise le maintien des bénéficiaires principaux dans le cadre du NFM 2, à savoir le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) pour le volet public et Save the Children pour le volet communautaire. Save the Children a été retenu comme bénéficiaire principal pour la mise en œuvre du projet Fonds mondial Paludisme volet communautaire 2018-2020 (NFM2). Pour la mise en œuvre des activités, Save the Children travaille en collaboration avec six sous-bénéficiaires, à savoir les ONG AIP, APROSAM, ARSIP, ASAPSU et CIP. Ce projet ambitionne contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme 2016-2020, à travers la mise en œuvre de cinq axes d'intervention : 1) Déployer un paquet SBCC basé sur des évidences, 2) mettre à échelle un paquet intégré iCCM/CCC, 3) réaliser un plaidoyer efficace pour un environnement politique et décisionnel favorable, 4) Renforcer les capacités locales, 5) assurer la coordination, le suivi-évaluation et la recherche opérationnelle.

En 2018 l'ONG AIP a mis en œuvre le projet dans les régions sanitaires de Gbêkè, du Hambol et du Worodou-Béré comme le montre la carte ci-après.

Zone d'intervention du projet



Niveau de réalisation des indicateurs contractuels en 2018

L'année 2018 a été marquée par un démarrage difficile du projet, limitant les performances au 1er semestre avec une note programmatique moyenne estimée à 68%. Cette contre-performance a justifié la mise en place d'un plan d'intensification des activités au 2ème semestre 2018, en collaboration avec le bénéficiaire Save the Children. Le plan d'intensification a permis de relever le niveau de réalisation des indicateurs contractuels au deuxième semestre de l'année 2018. La performance moyenne du projet est passée au 31 décembre 2018 à 100%. Le tableau ci-dessous montre les réalisations des indicateurs contractuels au cours de l'année 2018.

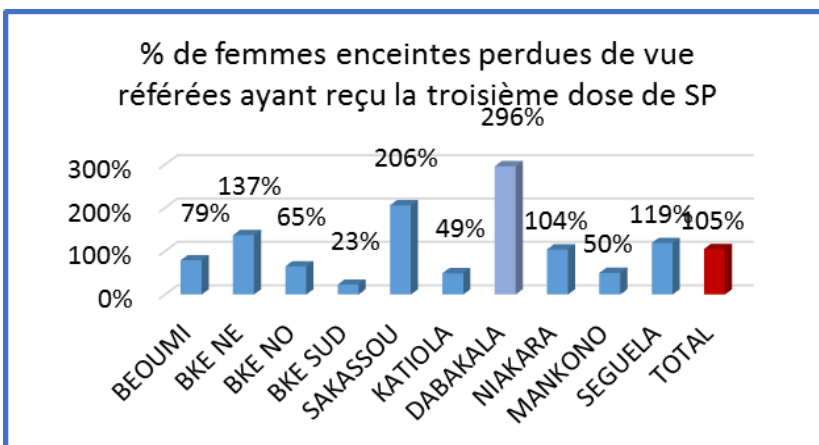
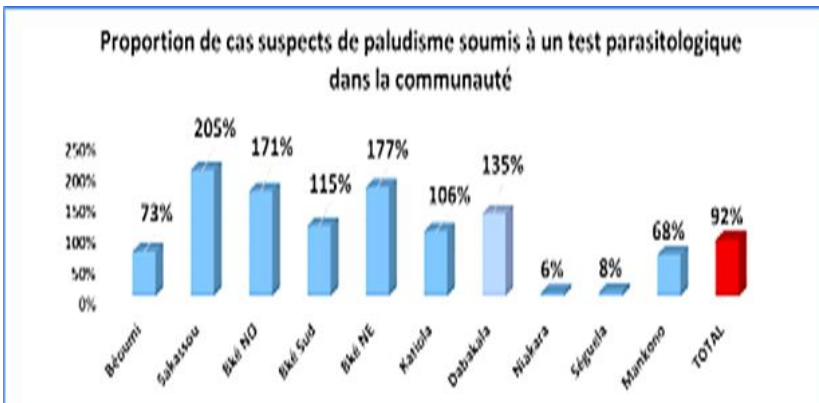
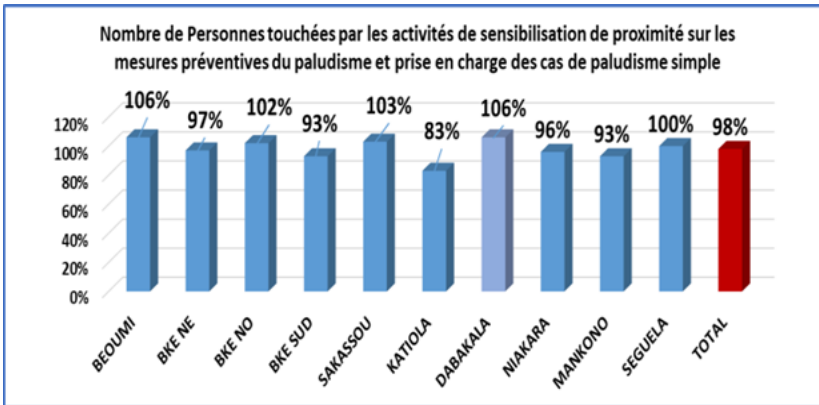
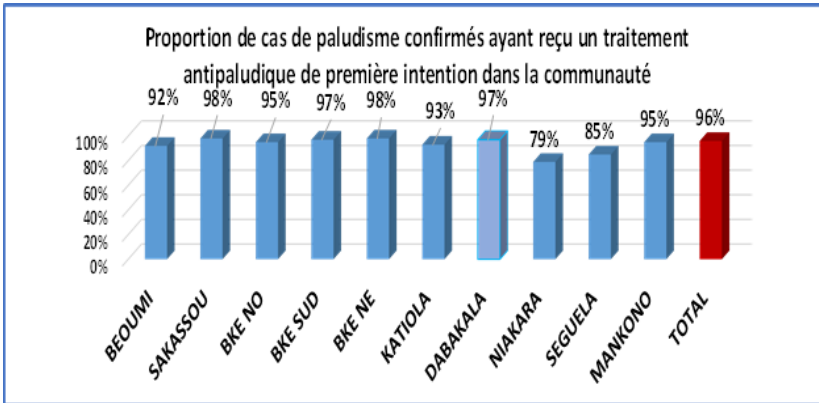
Tableau x : taux de réalisation des indicateurs contractuels

Indicateurs		Cible	Réalisation (n)	Réalisation (%)
1	Cas testés dans la communauté	49 647	45 475	92%
2	Cas traités dans la communauté	42 345	40 474	96%
3	Nombre de Personnes sensibilisées	459 840	452 834	98%
4	Femmes enceintes perdues de vue ayant reçu SP3	25 56	2 682	105%
5	Rapports mensuels soumis à temps	291	323	111%



QUELQUES ACTIVITES MENEES

Les performances par district sanitaire sont présentées sur les graphiques suivants :



Il ressort que les plus faibles taux de réalisation sont observés dans les districts sanitaires de Niakara (6%) et de Séguéla (8%) en ce qui concerne la proportion des cas suspects de paludisme soumis à un test parasitologie dans la communauté. Il faut souligner que ces taux peuvent se justifier par le manque d'intrants (TDR et CTA notamment). Au niveau de la recherche de femmes enceintes perdues de vue en CPN, c'est le District sanitaire de Bouaké Sud qui enregistre le plus faible taux de réalisation avec 23%. Ce faible taux se justifierait par une implication insuffisante des SFDE et des superviseurs de districts.

Projet REACT : « Gestion de la résistance aux insecticides au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire : Recherche sur les stratégies de lutte anti-vectorielle »



SENSIBILISATION AVEC LES LEADERS COMMUNAUTAIRES

La lutte anti-vectorielle (LAV) demeure une stratégie essentielle et critique pour le contrôle du paludisme. Car elle permet de réduire ou d'interrompre la transmission des parasites lorsque la couverture est suffisamment large.

Cette LAV repose principalement sur deux méthodes de base largement répandues dont la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) et la pulvérisation intradomestique (PID).

L'efficacité et la viabilité de la LAV sont sérieusement menacées par la survenue de plus en plus accrue de la résistance des vecteurs aux insecticides, à l'échelle mondiale et particulièrement en Afrique Subsaharienne.

C'est dans cette optique que Save the Children

Côte d'Ivoire (SCI) et l'Institut de Recherche et de Développement (IRD) ont mené le projet REACT en partenariat avec l'ONG AIP.

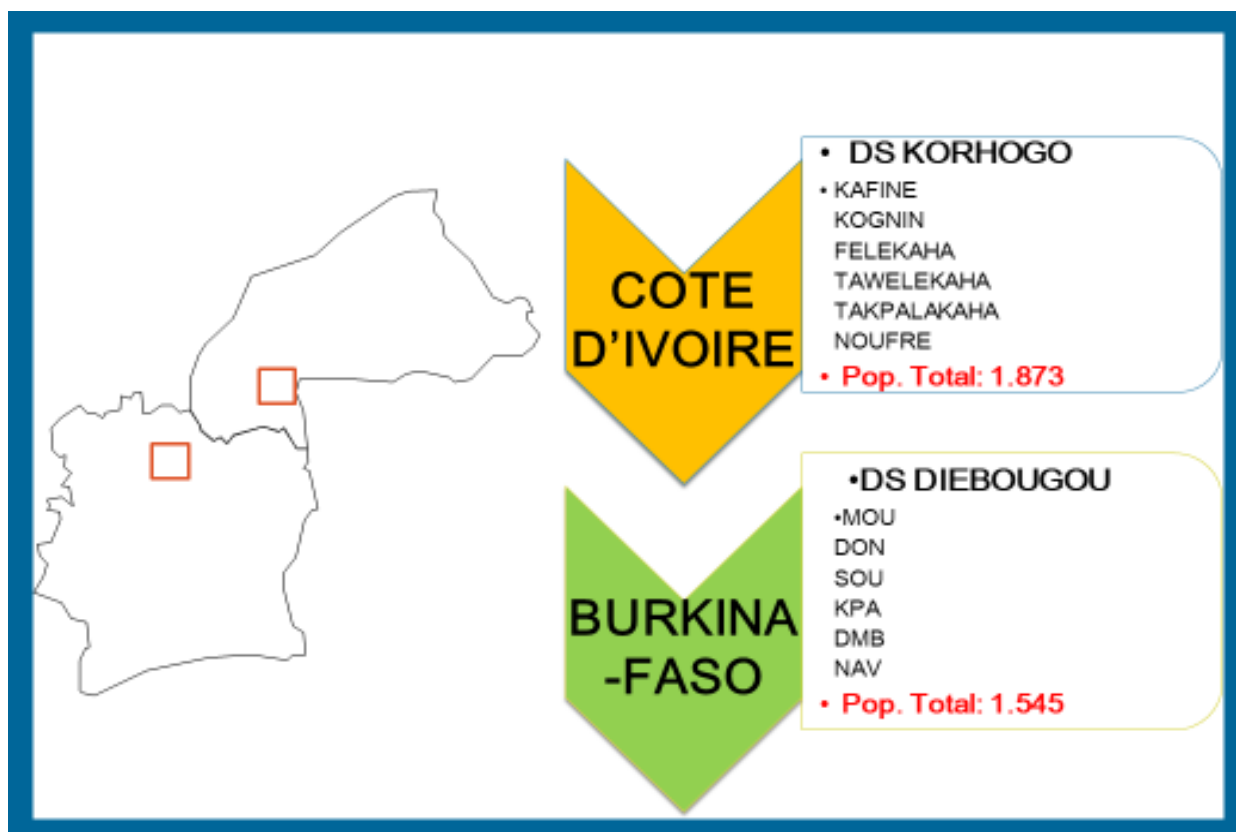
L'objectif général de ce projet est de contribuer à la réduction de la transmission du paludisme et de la survenue de la maladie dans les villages sélectionnés. De façon spécifique il s'agit de :

- Sensibiliser les leaders communautaires et les personnes influentes pour la prise de mesures en faveur du contrôle du paludisme,
- Sensibiliser les ménages pour l'adoption de comportements favorables au contrôle du paludisme
- sensibiliser la population en général pour l'adoption des comportements favorables au contrôle du paludisme.



ACTIVITÉ DE SENSIBILISATION DANS UN MENAGE ET AVEC LA POPULATION

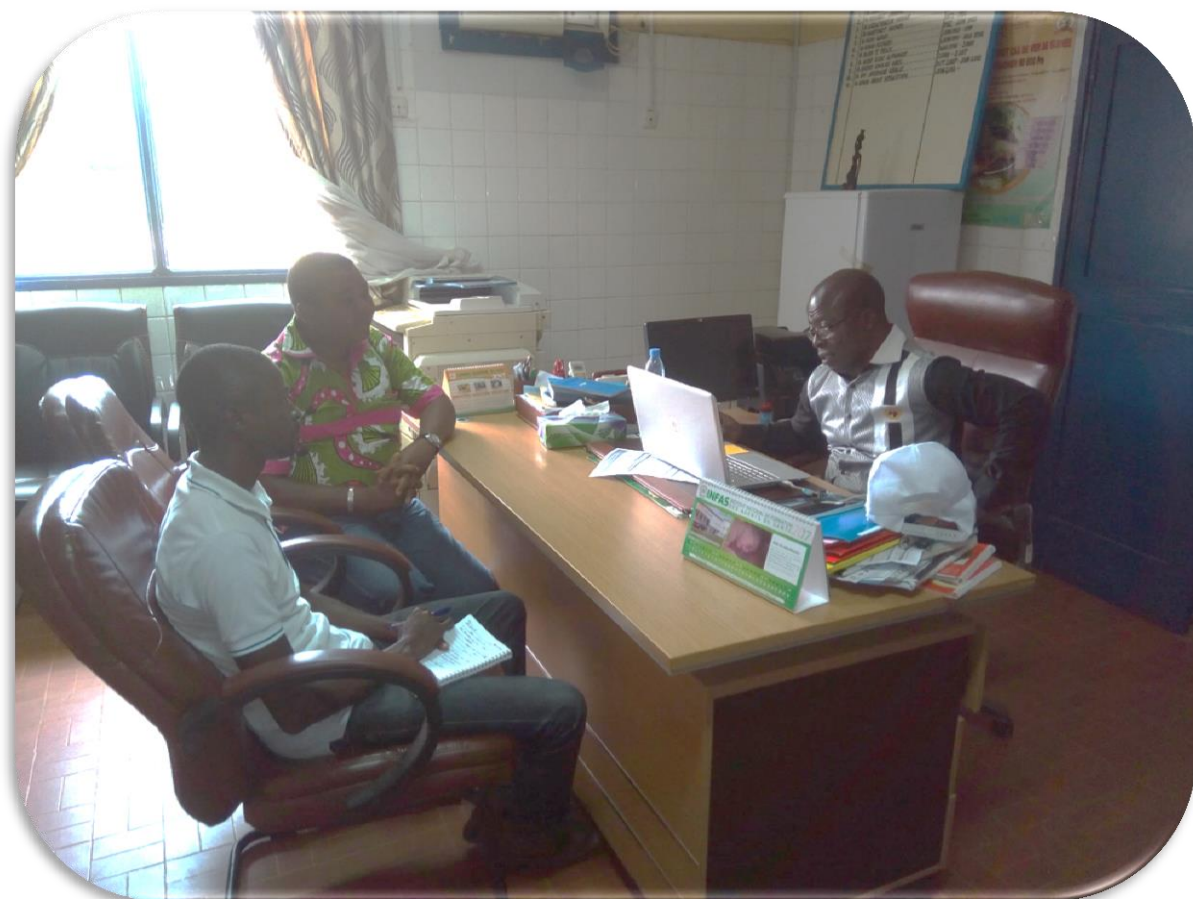
Le projet s'est déroulé en Côte d'Ivoire dans le district sanitaire de Korhogo et au Burkina dans le district sanitaire de Diébougou.



Principaux résultats obtenus

INDICATEURS	CIBLE	RÉALISATION	%
Nombre de Personnes touchées par les activités de sensibilisation sur les mesures préventives du paludisme et prise en charge des cas de paludisme simple en RCI	1873	2182	116%
Nombre de Personnes touchées par les activités de sensibilisation sur les mesures préventives du paludisme et prise en charge des cas de paludisme simple au BF	1545	1604	103,81%
Nombre et pourcentage des relais communautaires supervisés en RCI	13	13	100%
Nombre et pourcentage des relais communautaires supervisés au BF	12	12	100%

Nombre et pourcentage de superviseurs supervisés en RCI	04	01	25%
Nombre et pourcentage de superviseurs supervisés en BF	04	02	50%
Proportion de rapports mensuels d'activités des superviseurs des districts reçus sur le nombre attendu pour la période	12	12	100%
Proportion de rapports mensuels d'activités des superviseurs des districts reçus sur le nombre attendu pour la période au BF	12	11	11,66%



PRÉSENTATION DES CIVILITÉS AU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE KORHOGO

Projet VIH/SIDA «RENFORCEMENT DES INTERVENTIONS EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DANS LES DISTRICTS SANITAIRES DE PRIKRO ET DIMBOKRO»

ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
CIBLE3.3 : D’ici à 2030, mettre fin à l’épidémie de SIDA, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l’hépatite, les maladies transmises par l’eau et autres maladies transmissibles
PND : Accélérer le développement du capital humain et du bien-être social
PNDS : La morbidité et la mortalité liées aux principales maladies sont réduites d’ici 2020 de 50%
ZONE : région sanitaire de N’ZI- IFFOU - MORONOU



ACTIVITÉ DE MASSE AVEC LES ASC DE DIMBOKRO

En 2018, l’ONG AIP a mené le projet de renforcement des interventions en matière de lutte contre le VIH/SIDA dans les districts sanitaires de Prikro et Dimbokro dans le but d’élargir la prévention à une prise en charge exhaustive, en tenant compte du genre et des populations clés fortement exposées au risque d’infection au VIH.

par l’accroissement du taux de dépistage des femmes enceintes et de leur conjoint et la mobilisation communautaire autour des sites PTME.

L’objectif général du projet est de contribuer à l’élimination du VIH/Sida dans

les districts sanitaires de Prikro et de Dimbokro

Les objectifs spécifiques du projet sont de (i) renforcer les capacités de 06 centres de santé intégrant la PTME aux services de CPN, (ii) renforcer l’implication des communautés et des conjoints autour des sites PTME, (iii) Dépister 500 femmes enceintes et 500 conjoints et de (iv) coordonner, suivre et évaluer le projet.



PRÉSENTATION DU PROJET A L’ÉQUIPE CADRE DU DISTRICT

Résultats obtenus

Activités planifiées	Résultats obtenus (Nov. à Déc 2018)
Axe stratégique 1: Renforcement de l'implication des conjoints dans la recherche de soins et le suivi de la grossesse	
Organiser des réunions de présentation du projet aux autorités sanitaires et aux leaders communautaires dans les districts sanitaires de Prikro et de Dimbokro	02 réunions organisées par district sanitaire
Organiser des séances de sensibilisation des populations sur le conseil et dépistage, des consultations prénatales et de la PTME	<ul style="list-style-type: none"> - 72 séances organisées - 112 Femmes enceintes touchées, - 97 femmes en âge de procréer touchées, - 108 Conjoints touchés
Produire des spots radiophoniques portant sur le conseil et dépistage, les consultations prénatales et la PTME	0403 Spots produits spots réalisés : <ul style="list-style-type: none"> - En Baoulé, - En Malinké, - En français
Diffuser 600 spots radiophoniques portant sur le conseil et dépistage, les consultations prénatales et la PTME	220 diffusions de spots réalisées
Produire et diffuser 24 émissions radiophoniques portant sur le conseil et dépistage, les consultations prénatales et la PTME	08 émissions produites et diffusées
Axe stratégique 2: Renforcement de l'offre de service de dépistage en CPN/PTME	
Organiser des VAD pour la sensibilisation des femmes enceintes (FE) n'ayant pas encore fait de CPN et les référer avec leur conjoint vers les sites de CPN/PTME	<ul style="list-style-type: none"> - 120 visites à domicile réalisées, - 110 Femmes enceintes référées, - 53 Conjoints référés, - 97 Femmes enceintes reçues et dépistées en CPN1 - 44 conjoints reçus et dépistés
Organiser des sorties de CPN foraine couplée au dépistage	<ul style="list-style-type: none"> - 12 CPN foraines réalisées, - 107 femmes enceintes dépistées dont 01 femme positive - 34 conjoints dépistés,

2. SANTÉ CURATIVE : FORMATION SANITAIRE URBAINE ET COMMUNAUTAIRE (FSU.COM) DE KOTIAKOFFIKRO

Créé en 2006 la Formation Sanitaire Urbaine Communautaire de Kotiakoffikro est un établissement sanitaire conventionné, situé à Dar-Es-Salam sur l'axe Bouaké-Katiola. Il bénéficie de la convention de service publique sanitaire, signée avec le ministère de la santé en 1998 avec comme objectif de faciliter l'accès aux soins aux populations urbaines et périurbaines dans l'aire sanitaire de Kotiakoffikro dans le district sanitaire de Bouaké Nord-Est.

ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
CIBLE3.3 : D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
PND : Accélérer le développement du capital humain et du bien-être social
PNDS : L'offre de service de qualité est disponible et l'utilisation est augmentée
ZONE : Région sanitaire de Gbêkè, district sanitaire de Bouaké nord est

La FSU.COM de Kottiakoffikro dispose en son sein les services suivants :

Le service d'accueil et d'admission (SAA)

Le service du dispensaire

Le service mère et enfant (SME)

Le service de médicament

Le service d'évacuation sanitaire

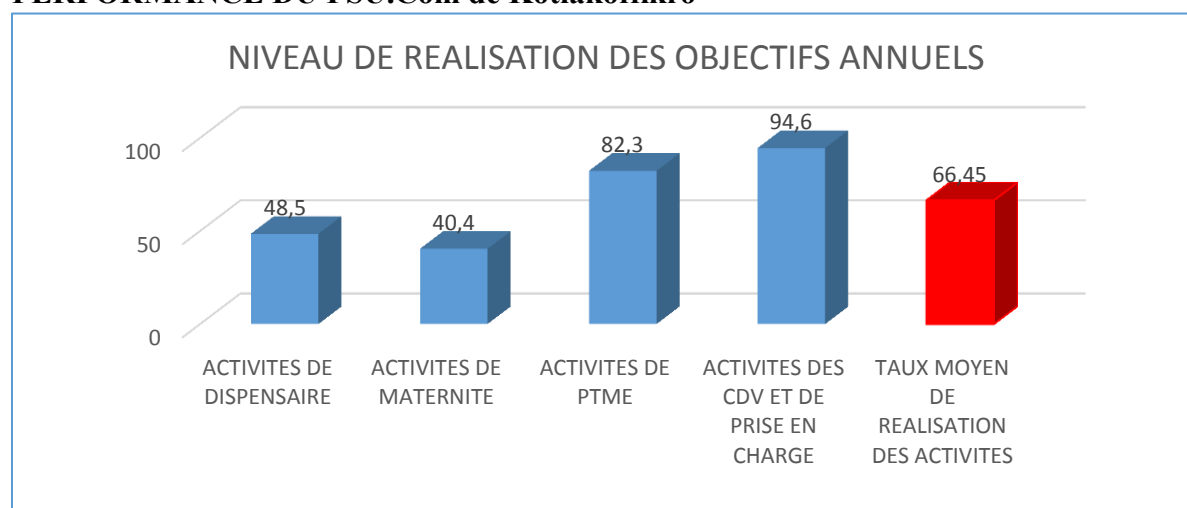
L'Objectif général est de faciliter l'accès aux soins aux populations urbaines et périurbaines dans l'aire sanitaire de Kotiakoffikro dans le district sanitaire de Bouaké Nord-Est. Les objectifs spécifiques sont de participer au bien-être des populations de DAR-ES-SALAM et des cinq villages de l'aire sanitaire de Kotiakoffikro (Golikro, Ando sakassou, Minankro, Taki kouamékro, Kouadio miankro).

RESULTATS

PRINCIPAUX INDICATEURS	TARGET	CIBLES ATTEINTES	%
ACTIVITES DE DISPENSAIRE			
Nombre Consultations générales	5000	2.595	51,9
Nombre de cas de paludisme diagnostiqué et prise en charge	5000	1.405	28.1
Nombre d'IRA diagnostiqué et pris en	200	181	90.5

charge			
Nombre de cas de diarrhée aigüe diagnostiqué et prise en charge	200	47	23.5
ACTIVITÉS DE MATERNITÉ			
Nombre de CPN (tous CPN confondu)	3000	1.898	63.26
Nombre de FE vacciner contre la VAT	2500	224	8.96
Nombre d'accouchement réalisé	500	370	74
Nombre de femmes mis sous SP	3000	673	22,4
Nombre de femmes mises sous fer folâtre	3000	1675	55.88
ACTIVITÉS DE PTME			
Nombre de femmes enceintes ont été conseillées et dépistées	500	492	98.4
Nombre de femmes enceintes dépistées positives	18	18	100
Nombre de bilans réalisés	3000	398	13.2
Nombre de femmes sous prophylaxie	2	2	100
Nombre de femmes positives qui ont accouché au centre	5	5	100
ACTIVITÉS DES CDV ET DE PRISE EN CHARGE			
Nombre de clients ont été conseillés et dépistés	313	313	100
Nombre de clients qui ont été déclarés positifs	25	25	100
Nombre de bilans réalisés	31	31	100
Nombre de patients sous cotrimoxazole, anciens et Nouveaux cas	18	18	100
Nombre de patients sous ARV (anciens et nouveaux) soumis au test de la tuberculose	892	605	67,8
NB : 11 groupes de soutien ont été organisés avec les PVVIH			

PERFORMANCE DU FSU.Com de Kotiakoffikro



3. APPUI ET ANIMATION POUR LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL

<p>ODD 1 Mettre fin à la pauvreté, sous toutes ses formes, partout</p> <p>Cible 1 : Réduire de moitié la proportion de femmes, hommes, enfants, de tous âges, vivant dans la pauvreté sous tous ses aspects</p> <p>Odd2 : Éradiquer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable</p>
<p>CIBLE 2 : Multiplier par deux la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés, et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles.</p>
<p>ZONE : région de gbêkè, cavally, boukani, guemon, iffou</p>

Projet d'Électrification des communautés rurales avec des Micro-réseaux de Génération d'Énergie Solaire Photovoltaïque Autogérés dans la Région de Zanzan (Côte d'Ivoire)

Financé par l'Union Européenne à 75% à travers une subvention de la Facilité d'Énergie du 10^{ème} FED. La Délégation Fondation Akwaba est la bénéficiaire du projet, mais les infrastructures sont la propriété des bénéficiaires finaux, c'est-à-dire les communautés concernées, qui deviennent les propriétaires des installations.

L'objectif global du projet est de fournir des infrastructures d'électrification basiques décentralisées et durables aux habitants de sept villages isolés et sans accès à moyen terme au réseau électrique national situées dans la région du Zanzan (Côte-d'Ivoire) pour améliorer leur qualité de vie.

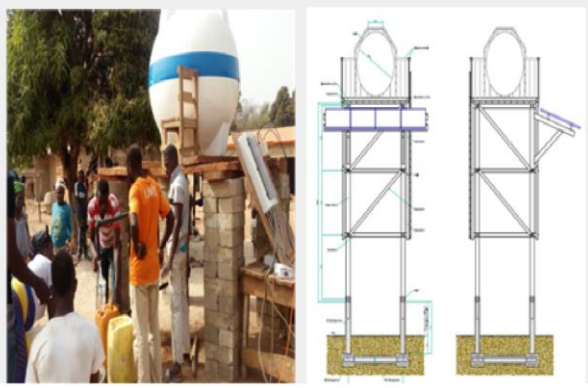
De façon spécifique il s'agit de (i) mettre en place des micro-réseaux de génération photovoltaïque hybride, de (ii) garantir une durabilité du système par une gestion efficace, durable et participative et par la création/formation d'organisme local pour l'entretien spécialisé, de (iii) améliorer la qualité de vie et d'établissement des habitants, de (iv) développer des capacités productives des villages et de (v) établir un modèle reproductible en zones rurales ivoirien

L'ONG AIP a appuyé au cours de l'année 2018 la mise en place d'une fédération des associations de gestion locale. Cette fédération à assurer la gestion technique et financière des micro réseaux solaires en vue d'assurer sa pérennisation.

a) Activité du projet

Amélioration de la qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Électrification des services communautaires et administratifs - Électrification des foyers particuliers - Pompage électrique - Amélioration de l'accès à l'eau potable
Gestion communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une association local de techniciens et renforcement des capacités techniques - Renforcement des capacités d'organisation et autogestion
Développement productif des communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des techniciens locaux en ER - Développement des activités productives liées à l'électricité - Amélioration des foyers

b) Résultats atteints

Amélioration de qualité de vie	- Pompage électrique et réparation de pompes manuelles	Amélioration de qualité de vie	- Amélioration de l'accès à l'eau potable
			

Les usagers contribuent aux charges de fonctionnement du système proportionnellement à son niveau prévu de consommation (forfait ou réserve d'énergie et puissance mise à disposition de chaque utilisateur), mais il ne s'agit en aucun cas d'un tarif applicable à la quantité d'énergie consommée. En fonction du seuil de puissance installée fixé dans le règlement d'application du Code de l'Électricité, cette activité d'autoproduction sera tantôt libre, tantôt conditionnée à une déclaration préalable, tantôt conditionnée à une autorisation accordée par le ministre chargé de l'Énergie. Ce schéma d'opération proposé a eu l'aval de l'ANARÉ et de la SOPIE (CI-Énergies)

c) Gestion fédérée du service électrique dans les sept Micro-réseaux

- Regroupement des 7 associations villageoises dans une Fédération (Fédération d'Associations Gbreko Kanian) pour la gestion du service électrique, avec participation des partenaires du projet, les autorités locales et aussi les autorités ivoiriennes responsables en matière d'énergie.
- Chaque Association Locale délègue la gestion liée au service électrique à la Fédération qui les relie.
- Harmonisation de critères de fonctionnement pour l'ensemble des systèmes.
- Gestion des micro-réseaux professionnalisée.

Assistance périodique de la DF Akwaba et Azimut 360 aux problèmes de gestion et techniques dans les premières années de fonctionnement.

Gestion
communautaire

- Renforcement des capacités d'autogestion



Développement
productif des
communautés

- Développement des activités productives



Appui accompagnement des groupements féminins dans à Bouaké, Bouna et Nassian

Au cours de l'année 2018, l'ONG AIP a poursuivi l'appui, le suivi et l'accompagnement de 11 groupements féminins dont 8 groupement dans le département de Bouaké et 03 groupement à Nassian et à Bouna. Ce sont au total 379 femmes qui ont été suivi dans les activités de production de manioc, de tomates, d'ignames et d'autres spéculations et de commerces divers.

Le tableau suivant retrace les activités menées

Tableau : activités de suivi des groupements féminins

GROUPEMENTS	LOCALITES	MEMBRES	ACTIVITES PRINCIPALES	SURFACE EMBLAVEE
BENIANSOU	BENDEKOUASSIKRO	22	Transformation du manioc en attiéké	
EKAN EBONOU	AKANZAKRO	31	<ul style="list-style-type: none"> • Production de manioc • Production d'igname 	1.5 ha 0.5 ha
EWOBLEBLE	KOUAMEYAOKRO	58	<ul style="list-style-type: none"> • Production de manioc • Production de tomate 	1 ha
NGOUANYOL ESSA	ADIKRO FONDI	60	Production de manioc	1 ha
WAKAKUNGB AYOMANBO	KOUAKRO	60	Production de tomate	1 ha
N'BOTANIAN	DJOGONOU	41	Production de tomates	1.5 ha
TRAWLIN	LAGBASSOU	20	<ul style="list-style-type: none"> • Production de tomate • Production de manioc 	0.75a 1 ha
EYO ENIAN	AFFOUEKRO	36	Transformation du manioc	
KASSOUTRI	NASSIAN	20	Commercialisation de poissons	

			congelés	
SAN	BOUNA	16	Restaurant	
AFPB	BOUNA	15	Commercialisation de lait caillé	

L'appui a consisté à suivre les groupements dans la réalisation de leur activité, dans les conseils et dans la commercialisation et dans la mise en place des documents associatifs (statuts et règlement intérieur) pour les groupements informels.



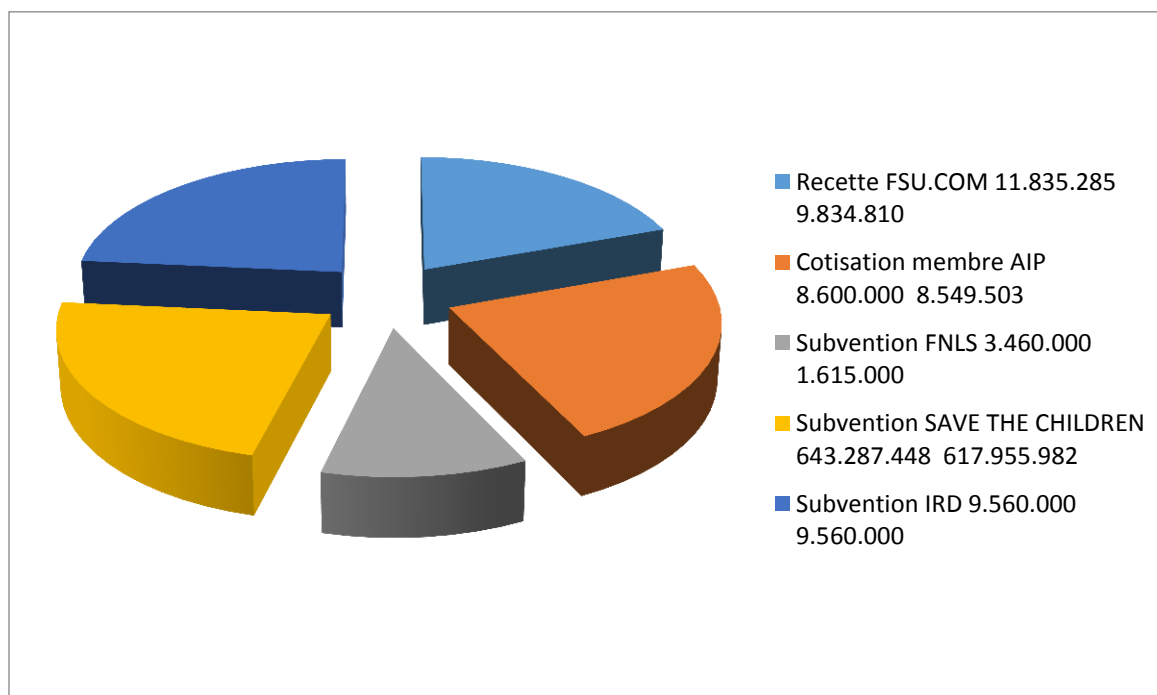
VISITE A UN GROUPEMENT FEMININ PAR LE CONSEILLER DE PROMOTION RURAL

V-SOURCES DE FINANCEMENT

Au cours de l'année 2018 l'ONG AIP a mobilisé au total la somme de **656.307.448 Francs CFA avec les partenaires (bailleurs)** , les cotisations des membres d'un montant de **8.600.000 Francs CFA** et **11.835.285 Francs CFA** pour les recettes de la Formation sanitaire Urbaine de Kottiakoffikro (FSU.COM) soit un total de **676.742.733 FCFA**. Cette année l'ONG AIP a enregistré un nouveau partenaire financier qu'est le Fonds National de lutte contre le SIDA (FNLS).

En sommes la contribution des partenaires financiers se présente de la manière suivante :

N°	Libellé	Subventions/Recette	Dépenses effectuées	taux de réalisation
1	Recette FSU.COM	11.835.285	9.834.810	83%
2	Cotisation membre AIP	8.600.000	8.549.503	99%
3	Subvention FNLS	3.460.000	1.615.000	47%
4	Subvention SAVE THE CHILDREN	643.287.448	617.955.982	96%
5	Subvention IRD	9.560.000	9.560.000	100%
	TOTAL	676.742.733	647.515.295	95.68%



VI-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	PROPOSITION DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage tardif de la mise en œuvre du projet de mise à échelle des interventions de lutte contre le paludisme. • Implication insuffisante des agents de santé aux activités du projet • Rupture de certains intrants pour la prise en charge communautaire du paludisme (TDR, CTA etc) • Faible taux de consultations curatif au centre de santé de Kotiakoffikro • Faible utilisation du laboratoire (240 examens réalisés contre 3708 consultations). • Faible taux d'examens d'échographie réalisés (105 contre 1919 CPN) • Rupture répétitive de la SP dans certains districts sanitaires • Faible taux de réalisation de l'indicateur lié à la recherche active des femmes enceintes perdues de vue sous SP 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un plan d'intensification pour rattraper le retard. • Plaidoyer auprès des DR et DD santé pour une meilleure Implication des agents de santé • Plaidoyer auprès des autorités sanitaires pour l'approvisionnement régulier des centres de santé en intrants surtout en TDR et CTA en vue de la prise en charge communautaire des cas simples de paludisme. • Organiser des cadres d'échange au niveau communautaire pour expliquer la vision et les objectifs du centre de santé de Kotiakoffikro • Incérer les sujets liés à l'importance des examens de laboratoire et des examens échographiques lors des CCC et lancer beaucoup d'examens • Respecter les dates des différentes réunions du centre (EAQ ,réunion du comité d'établissement, comités de gestion) • Mise en place de la cartographie de rupture de la SP • Plaidoyer auprès du PNLP pour la dotation des districts en SP • Implication des superviseurs dans le recensement des FE PDV à rechercher • Positionnement de points focaux dans l'ensemble des ESPC pour rechercher les FE PDV; • Recherche intensive des FE PDV dans les communautés par les ASC; • Intensification des CPN foraines

VII-LEÇONS APPRISSES

L'IMPLICATION DES PREFETS, DES SOUS-PREFETS, DES DIRECTEURS REGIONAUX ET DES DIRECTEURS DEPARTEMENTAUX EST UN GAGE DE SUCCES POUR L'ATTEINTE DES RESULTATS.

Les facteurs susceptibles d'exercer une influence sur la réussite d'un projet sont substantiellement les mêmes, qu'il s'agisse d'un projet communautaire ou d'un projet sanitaire.

L'expérience acquise par l'ONG AIP indique que l'implication des autorités locales, préfets sous-préfets, Directeurs régionaux et des directeurs départementaux dans la mise en œuvre des projets est un gage de succès pour l'atteinte des résultats. Elle favorise une plus grande acceptabilité de la part des populations. Elle permet de conserver dans la région un contact permanent avec la base.

RENFORCEMENT DES LIENS COMMUNAUTAIRES ENTRE LES BENEFICIAIRES

Les projets menés par l'ONG AIP ont permis de réaliser plusieurs campagnes sur la cohésion sociale et la collaboration intercommunautaire à travers le dialogue communautaire et la résolution pacifique des conflits aboutissant à l'engagement de la population de préserver un climat social où règne la paix et la concorde. En effet, dans le cadre du projet, des systèmes de collaboration sont apparus entre les femmes des différents groupements, sans exclusion de communautés. Un exemple perceptible se situe au niveau du réseau d'écoulement d'un groupement de femmes (principalement de la communauté Peuhl). Ces femmes produisent du lait et remettent des stocks de leurs produits aux groupements de femmes qui font la restauration ; ces dernières les proposent à leurs client-e-s qui sont des acheteurs potentiels. Une fois la vente opérée, elles retiennent leur bénéfice et le montant de la vente (au coût convenu) est reversé aux premières. Ce lien de collaboration sur fonds de commerce a contribué sans nul doute à renforcer des liens entre ces femmes de différentes communautés. Pour développer leurs activités et permettre qu'elles en tirent tout le bénéfice qui peut en résulter, elles ont besoin que les liens communautaires se renforcent au profit de la cohésion sociale ; au demeurant, elles ont besoin d'un environnement sécurisé et apaisé.

VIII-RECOMMANDATIONS

○ À L'ONG-AIP

☞ Poursuivre le suivi des activités du projet afin d'assurer la pérennisation des Microprojets dans le cadre des projets du programmes appui et animation de développement des populations rurales

☞ Faire une évaluation mensuelle des GVF (groupements à vocation féminin) avec le soutien des autorités et du partenaire, pour s'enquérir du niveau de pérennisation des acquis du projet dans les différentes zones.

☞ Faire un plaidoyer auprès du ministère pour la prise en charge de l'électricité et de l'eau du centre

☞ Faire un plaidoyer auprès du ministère de la sante pour l'obtention d'une subvention afin de soutenir une partie des charges du centre de santé

☞ Faire un plaidoyer auprès de partenaires internationaux pour l'alimentation du centre à l'énergie solaire Identifier de nouveaux groupements pouvant bénéficier d'appui technique et financier.

○ AU MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

☞ Mettre à disposition des ESPC les intrants de prise en charge communautaire du paludisme notamment les TDR et les CTA.

☞ Veiller à la mise en œuvre des directives de prise en charge et de distribution des MILDA en PEV et aux enfants de 0 à 5 ans

☞ Intensifier la communication sur la gratuité des intrants.

○ AUX PARTENAIRES

☞ Appuyer la politique de mise en œuvre de plan de suivi et de pérennisation des acquis des projets ;

☞ Equiper l'ONG AIP en matériels informatiques et roulants pour une meilleure exécution du projet.

IX-REMERCIEMENTS





ANNEXES

ANNEXE1 : TABLEAU DES RESSOURCES HUMAINES

N°	FONCTION	NOM ET PRENOMS	SEXE	LIEU D'AFFECTATION
<i>ADMINISTRATION</i>				
1	PRESIDENT DE DIRECTION	KOUASSI KRA EUGENE	M	BOUAKE/SIEGE
2	DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL	LANDREAU NATHALIE	F	BOUAKE /SIEGE
3	DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER	KABORE ETIENNE	M	BOUAKE/SIEGE
4	AGENT DE SECURITE	KANAZOE ABOUDOU RAMANE	M	BOUAKE/SIEGE
5	TECHNICIENNE DE SURFACE	DENA SUZANNE EPSE TOURE	F	BOUAKE/SIEGE
<i>PROJET MALARIA</i>				
6	CHEF DE PROJET	YAO KOUAME ROBERT	M	BOUAKE/SIEGE
7	CHEF DE PROJET ADJOINT	N'GOUANDI DJEHA FLORE	F	BOUAKE/SIEGE
8	RESPONSABLE DE SUIVI EVALUATION	KOUASSI KOFFI EDMOND	M	BOUAKE/SIEGE
9	COMPTABLE	ADANON ZEINAB	F	BOUAKE/SIEGE
10	TECHNICAL OFFICER	FOFANA PETIONRI	M	BOUAKE
11		KOULIBALY KAFANA ROBERT	M	SEGUELA
12	LOGISTICIEN	GNESIO TERE HILAIRE	M	BOUAKE/SIEGE

13	ASSISTANT COMPTABLE	KREME YAH CAROLE BIENVENUE	F	BOUAKE/SIEGE
14	ASSISTANT RH	SOUMAHORO DJENE	F	BOUAKE/SIEGE
15	SECRETAIRE CAISSIERE	MME KOUAKOU NEE N'GOUANDI KOKO EDITH	F	BOUAKE/SIEGE
16	SUPERVISEURS DE DISTRICT	SILUE NANDRY	M	MANKONO
17		GUEHI MADOU LUC OLIVIER	M	BOUAKE SUD
18		COULIBALY ADAMA	M	TAFIERE
19		COULIBALY DRAMANE	M	SEGUELA
20		DIOKO GUIE ROMEO	M	BEOUMI
21		GBINDA KOBENAN RAYMOND	M	SEGUELA
22		KONE WANDJO	F	BOUAKE NORD EST
23		ZEBE ALLASSANE	M	NIAKARA
24		KAMENA EDIA RENE	M	SAKASSOU
25		KANGAH KOUAME PAULE	M	BOUAKE NORD EST
26		KONE N'GHANNANG NARCISSE	M	KATIOLA
27		SOGODOGO SAURY	M	DABAKALA
28		KOUADIO MARIE JOSEE	F	BOUAKE NORD OUEST

29		KOUAKOU KONAN ROGER	M	SAKASSOU
30		KRA N'GUESSAN PAUL	M	BOUAKE NORD OUEST
31		KOUASSI AMANI	M	BOUAKE NORD OUEST
32		SORO DOH	M	MANKONO
33		OUATTARA PETIENEPOUN THIERRY	M	BEOUMI
34		KRAMO KOUAKOU BAH JOSUE	M	DABAKALA
35		YAO N'GUESSAN NADEGE	F	SAKASSOU
36		N'DRI ADJOUA GHISLAINE	F	BOUAKE Nord Ouest
37		POHAN JULIEN CLAUDE	M	BEOUMI
38		MANZAN MIEZAN ANTOINE	M	BEOUMI
39		YEO DRISSA GOSON	M	SEGUELA
40		DJAKO ASSAMOI GEOFROID RAOUL	M	MANKONO
41		KOUADION N'GUESSAN STEPHANE	M	MANKONO
42		YAO KOUADIO ARNAUD	M	MANKONO
43		BABA ELIE	M	MANKONO
44		KONE WODJO SALIMATA	F	SEGUELA

45		GLAN MICHAEL	M	SEGUELA
46		GRE GUELADANKAN HERMANN	M	SEGUELA
47		YCOSSIE FALLE JEAN DOMINIQUE	M	BOUAKE SUD
48	CHAUFFEURS	FOFANA MAMADOU	M	Bouaké
49		BERTHE ISSA	M	Bouaké
<i>PROJET D'AUTONOMISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE 600 FEMMES A BOUAKE, BOCANDA, DUEKOUÉ ET BOUNA</i>				
50	CONSEILLER DE PROMOTION RURALE (CPR)	SANGARE MOUSSA	M	BOUAKE /SIEGE
<i>PROJET DE LUTTE CONTRE LE VIH DANS LA REGION DE N'ZI-IFFOU-MORONOU</i>				
51	CHARGE DE SUIVI-EVALUATION	HOUMAN AKOUA Angéline	F	PRIKRO
52		LOUKOU Jean Didier	M	DIMBOKRO
<i>FORMATION SANITAIRE URBAINE DE KOTIAKOFFIKRO (FSU.COM)</i>				
53	GESTIONNAIRE	N'DA LOUKOU MAURELLE	F	Bouaké
54	SURVEILLANTE GENERAL	DOSSO MARIAM	F	Bouaké
55	AUXILIAIRE DE PHARMACIE	TANON MESSOU HUBERT	M	Bouaké
56	SECRETAIRE MEDICALE	GOBE CHANTAL	F	Bouaké
57	AMBULANCIER	ZOROME SOULEYMANE	M	Bouaké
58	FILLE DE SALLE	OUATTARA MINATAHIN	F	Bouaké

59	AGENT DE SECURITE	KONE DJOMON	M	Bouaké
<i>AGENTS DE SANTÉ AFFECTÉS PAR L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE</i>				
60	MEDECIN	COULIBALY IDRISSE	M	Bouaké
61	IINFIRMIER DIPLÔMÉ DE L'ÉTAT	N'DJATCHI KADJO	M	Bouaké
		EMBENI LANDRY	M	Bouaké
		AHO MONNET SERGE OLIVIER	M	Bouaké
		TAO EDWIGE	F	Bouaké
62		SEKONGO KIBEYA	M	Bouaké
63	SAGE FEMME DIPLÔMÉE DE L'ÉTAT	KARAMOKO SANDYA	F	Bouaké
		GNANGORAN BEDE VIVIANE	F	Bouaké
		KOUADIO ANNE MARIE EPSE AMON	F	Bouaké
64		KONATE DJENEBA	F	Bouaké
65		OUATTARA SALAMATA	F	Bouaké
<i>PROJET REACT</i>				
66	REPRESENTANT AIP BF	SANON SANGA CHRISTOPHE	M	Bobodioulasso
67	SUPERVISEUR BF	OUATTARA BOHINDOUA	M	Diébougou

ANNEXE2 : TABLEAU DES RESSOURCES MATERIELLES

DESIGNATION	MARQUE	MODEL	NOMBRE
VEHICULES			
Véhicules Pick up	TOYOTA	Hilux	02
Véhicule Pick up	ZX AUTO	GRAND Tiger	01
Véhicule Pick up	MITSUBISHI	L200	01
Véhicule PRADO	TOYOTA	PRADO	01
Ambulance	HYUNDAI	H1	01
Sous-total 1			06
MOTOS			
Moto	Yamaha	YBR125	08
Moto	Yamaha	YBR125G	36
Moto	Yamaha Crux	5UJ	02
Moto	Dayun	DY 125-6	02
Moto	Suzuki	GN125	02
Moto	Honda	SDHI25-E	02
Sous-Total 2			52
ORDINATEURS PORTABLES ET BUREAUX			
Laptop	Dell	Latitude E550	05
Laptop	Lenovo B51	80LK	01
Laptop	HP	RTL88EE	02
Laptop	Lenovo	Thinkpad	22
Laptop	Dell	Latitude 3590	12

Desktop	HP	-	08
Sous-total 3			50
IMPRIMANTES SCANNERS ET VIDEO-PROJECTEURS			
Imprimantes	HP	-	12
Scanners	HP	Scanjet 1000	22
Scanners	HP	Digital sender	01
Scanners	HP	SCANJET 5590	02
Vidéoprojecteur	Infocus	-	01
Vidéoprojecteurs	Epson	-	02
Sous-Total 4			40
PHOTOCOPIEUR			
Photocopieur	Canon	IR2025	02